

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

Rapport N° 49

VŒU : APPEL AU GOUVERNEMENT DE NE PAS APPLIQUER LA LOI SUR LE REcul DE L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE ET L'AUGMENTATION DE LA DURÉE DE COTISATION PRÉSENTÉ PAR LES GROUPES COMMUNISTE ET CITOYEN, SOCIALISTE ET APPARENTÉS, GÉNÉRATION·S, CLERMONT EN COMMUN-FRANCE INSOUMISE, EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Cécile AUDET pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Géraldine BASTIEN, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Cécile LAPORTE, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE

Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.

Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.

Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.

Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.

Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.

Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.

Rapport N° 49

VCEU : APPEL AU GOUVERNEMENT DE NE PAS APPLIQUER LA LOI SUR LE REcul DE L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE ET L'AUGMENTATION DE LA DURÉE DE COTISATION PRÉSENTÉ PAR LES GROUPES COMMUNISTE ET CITOYEN, SOCIALISTE ET APPARENTÉS, GÉNÉRATION·S, CLERMONT EN COMMUN-FRANCE INSOUMISE, EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Rapporteur : Pierre MIQUEL

La promulgation de la réforme des retraites du gouvernement arrive au terme d'une longue série de dissimulations, mensonges et passages en force.

Sur la forme, le Conseil constitutionnel reconnaît que des ministres ont délivré des « estimations erronées » lors des débats parlementaires, que plusieurs procédures ont été utilisées « cumulativement » pour accélérer l'adoption de la loi et que l'utilisation combinée des procédures mises en œuvre revêt un « caractère inhabituel ».

Sur le fond, le gouvernement n'a de cesse de mettre en avant l'argument maintes fois contredit de la progression de l'espérance de vie. Pourtant rien n'est plus faux, l'espérance de vie n'augmente plus et les nombreux biais sur lesquels les hypothèses du COR ont été construites ont été dénoncés : l'INSEE repère, dans la tendance actuelle, un net ralentissement qui dépasse l'effet conjoncturel du Covid, ayant commencé en 2014.

En revanche, les richesses produites par le travail ont considérablement augmenté parallèlement à la baisse du temps de travail. Pourquoi faudrait-il aujourd'hui, hors des principes de clarté et de sincérité des débats, revenir sur ce progrès social alors même que celui-ci n'a en rien pénalisé l'économie ?

Pour couronner le tout, le Président de la République a promulgué la réforme en urgence, quelques heures à peine après que le Conseil constitutionnel a rendu sa décision invalidant le peu de concessions faites aux parlementaires lors des débats, notamment sur l'emploi des seniors, le droit à l'information et la pénibilité pour les contractuels de la fonction publique.

Ce vol de vie, particulièrement injuste socialement, constitue l'un des plus graves dénis démocratiques de l'histoire de la V^e République.

C'est pourquoi :

- parce qu'en tant qu'élu·es locaux, nous sommes attaché·es à la sincérité du débat démocratique ;
- parce que nous entendons l'opposition populaire massive à cette réforme ;
- parce qu'il est vital de sauvegarder et d'améliorer notre modèle social reposant sur les notions de solidarité, de répartition et de progrès, remises en cause par la réforme ;
- parce que nous mesurons la fracture entre le gouvernement et les citoyen·nes

Nous, élu·es des groupes *Communiste et Citoyen, Socialiste et Apparentés, Génération·s, Clermont en Commun-France Insoumise*, demandons au gouvernement de ne pas appliquer la loi portant l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans et augmentant la durée de cotisation, et d'organiser un référendum afin de sortir par le haut de cette crise démocratique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

d'adopter ce vœu.

TOTAL VOTANTS :	45	=	39 Conseillers Présents	+	6 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	45	=	Pour : 45	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

